



7 mars 2017

(17-1357)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

POURQUOI INVESTIR DANS LE FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS DU CODEX?

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS DU CODEX À LA SESSION DE MARS 2017 DU COMITÉ SPS

La communication ci-après, datée du 6 mars 2017, est distribuée à la demande du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex.

1. Le Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex est entré en fonctionnement le 1^{er} janvier 2016 pour une période de 12 ans, dans le but d'aider les pays à développer, sur le plan national, une capacité forte, solide et durable de participation aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius.

2. Lorsque des pays investissent dans les normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaires, ils accomplissent une démarche importante qui apporte quatre avantages:

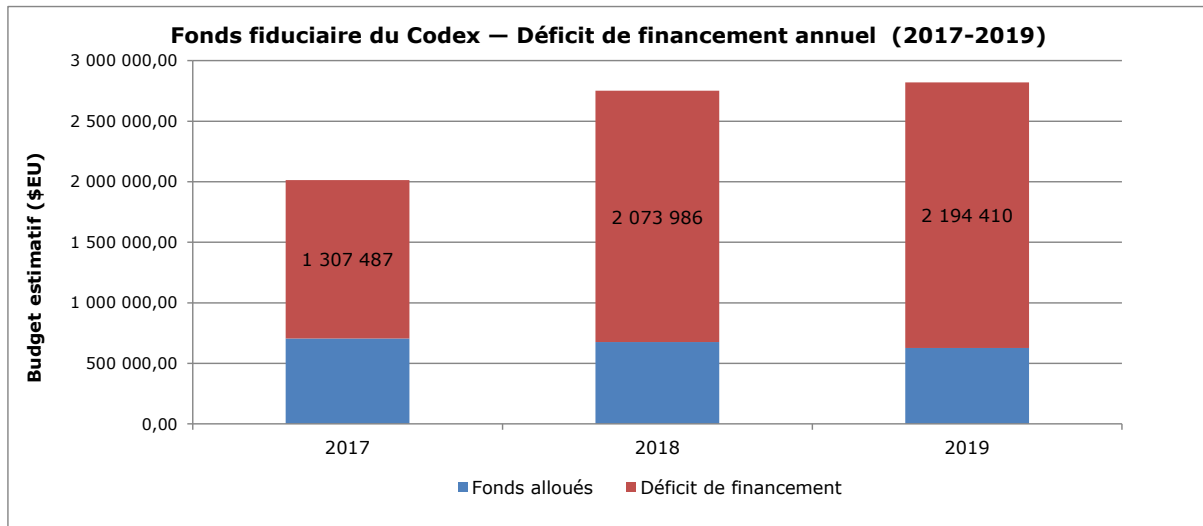
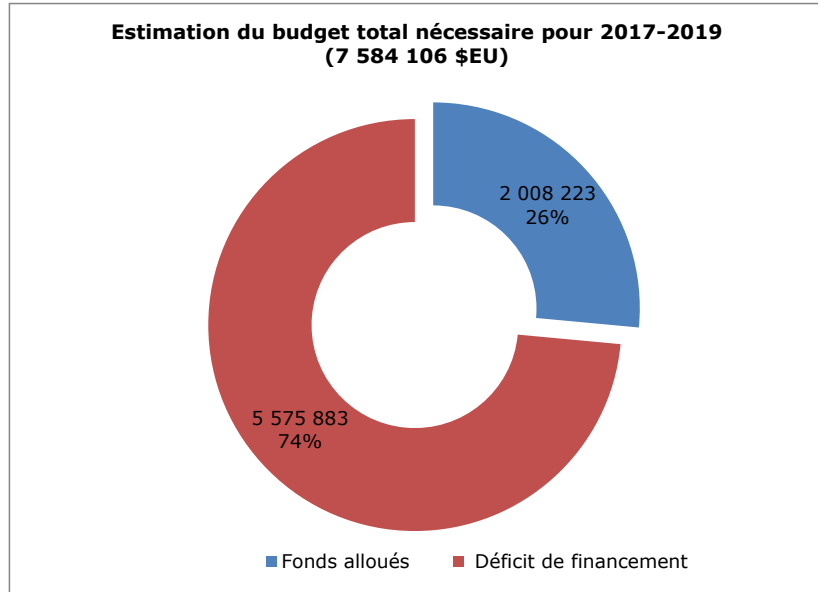
- 1) protection de la santé des consommateurs partout dans le monde;
- 2) réduction du coût économique des maladies et de la mortalité imputables à des produits alimentaires insalubres;
- 3) gains économiques de la sécurité des échanges de produits alimentaires; et
- 4) production alimentaire plus durable, y compris réduction du gaspillage alimentaire.

3. Investir dans le Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex permet de faire en sorte que tous les pays puissent contribuer pleinement et efficacement aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius. Lorsque tous les pays participent aux activités du Codex, les normes qui en résultent sont réellement des normes mondiales pertinentes pour chacun d'entre eux et peuvent constituer le fondement des normes nationales visant à protéger la santé des consommateurs et à faciliter les échanges commerciaux des pays.

4. Le soutien accordé par le Fonds fiduciaire du Codex est destiné à des pays ou des groupes de pays pour une durée allant jusqu'à trois ans. À l'heure actuelle, 103 pays peuvent prétendre à un soutien. Quatre pays ont obtenu un soutien au terme du premier cycle de demande de 2016 et ont commencé la mise en œuvre des activités en janvier 2017. Un nouveau cycle de demande devrait avoir lieu en 2017.

5. Grâce au soutien du Fonds fiduciaire du Codex, les pays peuvent mettre en œuvre tout un éventail d'activités, notamment: sensibiliser les responsables des orientations politiques et les décideurs afin d'obtenir le soutien politique et financier nécessaire aux activités du Codex; améliorer le fonctionnement du point de contact national pour le Codex et du Comité national du Codex (ou structure équivalente); renforcer les capacités des fonctionnaires nationaux travaillant dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et du Codex afin qu'ils puissent participer efficacement aux travaux du Codex aux niveaux national, régional et international; renforcer les capacités des pays à apporter des contributions scientifiques et techniques dans le cadre du processus international de normalisation relatif aux produits alimentaires.

6. Pour soutenir chaque pays admissible au moins une fois au cours de la période d'existence du Fonds fiduciaire du Codex, qui est de 12 ans, 3,3 millions de dollars EU sont nécessaires chaque année. Le Fonds présente actuellement un déficit de financement de 5,5 millions de dollars EU pour la période 2017-2019.



7. La FAO, l'OMC, le Secrétariat du Codex et le Fonds fiduciaire du Codex demandent aux membres du Comité SPS de sensibiliser les ministères d'exécution, ainsi que les ministères des affaires économiques, du commerce et du développement, à l'importance de soutenir les activités liées à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les travaux du Codex par l'apport d'une contribution au Fonds fiduciaire du Codex. Nous sommes prêts à collaborer avec toutes les parties intéressées pour obtenir de nouvelles contributions au Fonds fiduciaire du Codex, augmenter le niveau des contributions actuelles et trouver des moyens de recevoir des contributions pluriannuelles afin d'accroître la prévisibilité et la durabilité du financement au cours des années à venir.

8. Le Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex espère pouvoir compter sur votre soutien.